

CONDITIONS

Un avis de départ comportant les dernières informations vous sera adressé 10 jours avant le départ.

Conditions d'annulation :

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), le cachet de la poste faisant foi en cas d'annulation pour raison de force majeure, il sera retenu.

- 60 € si l'annulation à lieu plus de 30 jours avant le départ
- 25 % du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 30^{ème} au 21^{ème} jour avant le départ
- 50% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 22^{ème} au 8^{ème} jour avant le départ
- 75% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 7^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ
- 100% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu 48h avant le départ.

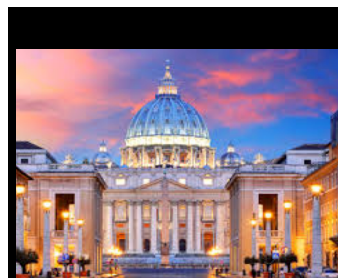
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JANVIER 2020

Après cette date appeler le service des pèlerinages.



Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente qui ont été fixées par le décret n°946490 du 15 juin 1994 et mis en application de l'article 31 de la loi n°94-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

2020



ROME

Du 15 au 19 mars

Pèlerinage de la province de Dijon lors de la visite AD LIMINA de nos évêques.

Diocèses d'Autun, Dijon, Nevers, Sens-Auxerre.

Accompagné par le père Bernard Binon (Curé diocèse d'Autun) et le père Grégoire Drouot (vicaire général d'Autun).



Service des Pèlerinages du Diocèse d'Autun

28 Avenue de Bourgogne – Cidex 1505 - 71390 SAINT DESERT

Tél. 03.85.47.16.51- dirpelerinages@adautun.fr

<http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.html>

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM071110009

PROGRAMME

En fonction du temps, de la circulation, le programme s'adaptera aux conditions romaines du moment.

Jour 1 : Dimanche 15 mars

- Départ de St Désert via Mâcon (suivant les inscriptions) pour l'aéroport de Lyon / Vol pour Rome à 18h55 – arrivée à Rome à 20H30
- Transfert vers la pension religieuse : Casa Madre Nazarena – Circonvallazione Appia 160 (San Giovanni).
- Installation et nuit.

Jour 2 : Lundi 16 mars

- Eucharistie à la Basilique St Pierre suivie du renouvellement de notre promesse baptismale.
- Forum et Colisée
- Déjeuner à l'hébergement
- Rome Baroque : Place Navonne, Fontaine de Trévi, Panthéon, St Louis.

Jour 3 : Mardi 17 mars

- St Jean de Latran, St Clément
- Déjeuner à l'hébergement
- Marche sur la via Appia (en silence) pour arriver aux Catacombes de St Sébastien visite suivie de l'Eucharistie
- Veillée : Rencontre avec Mgr Rivière (évêque d'Autun) : « Qu'est ce qu'une visite Ad Limina ? »

Jour 4 : Mercredi 18 mars

- Eucharistie
- Audience place St Pierre suivie du déjeuner
- Musée du Vatican, Coupole.
- Temps libre
- Veillée Réconciliation

Jour 5 : Jeudi 19 mars

- Départ de l'hébergement avec les valises
- Ste Marie Majeure, Ste Praxède
- Déjeuner près de Ste Marie Majeure
- St Paul hors les murs
- Transfert vers l'aéroport de Rome. Départ à 20h20 arrivée à Lyon à 22h00

CONDITIONS

Une bonne aptitude à la marche est indispensable

Participation financière : 780 €

Ce prix a été calculé sur la base de 35 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 30 août 2019. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données.

Acompte demandé à l'inscription : 200 €

Chèque à l'ordre de : AD AUTUN – ROME - Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler en plusieurs mensualités, se renseigner. Le solde sera à verser au plus tard le 1^{er} mars 2020.

Supplément chambre individuelle : 150 €

Annulation : Les annulations individuelles doivent être notifiées par écrit. Le prix du billet d'avion (200 € environ) n'est pas remboursable.

Formalité : Carte d'identité en cours de validité ou passeport (**ATTENTION : l'Italie n'accepte pas l'extension de 5 ans de la CI**)

Santé : Aucune recommandation particulière. Pour éviter l'avance des frais médicaux vous pouvez emporter une CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) individuelle et nominative à demander à la CPAM.

Ce tarif comprend :

- Le préacheminement à l'aéroport de Lyon (aller et retour)
- L'hébergement en chambre double et en pension complète du diner du 1^{er} jour au diner du 5^{ème} jour.
- Les déplacements sur place (métro ou bus privé)
- Vol aller-retour sur une compagnie Easyjet ou similaire
- Les entrées dans les sites et monuments mentionnées au programme
- Les assurances responsabilité civile et assistance

Ce tarif ne comprend pas :

- Les offrandes de messe, pourboires pour le chauffeur (laissés à votre libre appréciation)
- Le supplément chambre individuelle de 150 €
- Les boissons, cafés et les extras personnels.

Avant le 15/01/2020

Service des Pèlerinages du Diocèse d'Autun

28 Avenue de Bourgogne – Cidex 1505 - 71390 SAINT DESERT

Tél. 03.85.47.16.51- dirpelerinages@adautun.fr <http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.html>

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM071110009

ROME

Du 15 au 19 mars 2020

PRIX DU PELERINAGE PAR PERSONNE BASE : 35 personnes : 780 €

Supplément chambre individuelle (en nombre très limité) : 150 €

NOM (en majuscule) M. , Mme, Melle.....Prénom.....

Adresse complète :

.....

Code postalVille :.....

Date de naissance :

Tél (maison) : Portable :

Mail :

Régime alimentaire :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom et lien de parenté de la personne à avertir en cas d'urgence _____ Téléphone : _____

Désire une chambre individuelle, avec supplément, à régler avec l'acompte.

Accepte de partager sa chambre avec _____

(Attention : si personne ne peut finalement partager votre chambre ou si la personne qui partage votre chambre se désiste avant le départ, le supplément chambre individuelle sera facturé.)

Règlement : A l'inscription versement d'un acompte de 200 euros par personne ou 350 euros en chambre individuelle à chèque à l'ordre de : AD AUTUN(ROME)- Règlement du solde pour le 1^{er} MARS 2020

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15/01/2020 (ou dès que possible et sous toute réserve de disponibilité).

Vous serez considérés comme inscrits, dès réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

Santé : Pèlerinage nécessitant beaucoup de marche et de station debout.

Inscriptions :

L'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception de la feuille d'inscription prévue à cet effet, signée recto/verso et accompagnée d'un acompte.

ATTENTION !

Merci de joindre, à ce bulletin d'inscription, la photocopie de votre passeport ou de votre carte d'identité en cours de validité (l'Italie n'accepte pas l'extension de 5 ans). avec lequel vous allez voyager. Merci également de conserver la photocopie de ce bulletin d'inscription rempli et signé recto/verso

N.B. : 1 bulletin d'inscription par personne (photocopies acceptées)

Participations financières : Les participations financières propres à chaque pèlerinage, indiquées sur la feuille d'inscription ont été calculées sur la base d'un nombre minimum de participants en fonction des tarifs connus à ce jour.

Trois mois avant le départ, la direction des pèlerinages se réserve le droit d'annuler le voyage ou de demander aux inscrits un supplément pour assurer le départ, si le nombre minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, les personnes inscrites au voyage auront la possibilité d'annuler. Les prix indiqués sont révisables en fonction des hausses du carburant.

Hébergements :

Les prix indiqués s'entendent pour des prix en pensions complètes en chambre double. Sur le bulletin d'inscription relatif à chaque destination, vous avez la possibilité de demander une chambre seule moyennant un supplément.

Conditions d'annulation :

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), le cachet de la poste faisant foi en cas d'annulation pour raison de force majeure, il sera retenu.

- 60 € si l'annulation à lieu plus de 30 jours avant le départ
- 25 % du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 30^{ème} au 21^{ème} jour avant le départ
- 50% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 22^{ème} au 8^{ème} jour avant le départ
- 75% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 7^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ
- 100% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu 48h avant le départ.

Données personnelles :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles :

J'autorise : (rayer la mention inutile) Oui Non

L'association diocésaine d'AUTUN à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Ainsi qu'aux participants du pèlerinage. Les données seront conservées durant le temps où la personne reste en contact régulier avec l'Église Catholique.

Droit à l'image : des photos peuvent être faites et utilisées par les services communications des pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de nous le signaler et de fournir une photo d'identité.

Assurances :

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du contrat d'assurance de MUTUAIDE ASSISTANCE et en accepte les modalités.

Je déclare également avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »,

Renvoyer la feuille recto/verso remplie et signée, en garder une photocopie